

# DÉCLARATION DES PERFORMANCES – CPR/113.1

Règlement Européen des Produits de Construction – RPC 305/2011

- Nom du produit: **NIVELANTE 80**
- Type de produit: **Ragréage de sol autolissant base ciment (CT)**
- Usages prévus: **Sols intérieurs**
- Nom et adresse du fabricant:  
**PROPAMSA S.A.U.**  
**Camí Ciments Molins, s/n. 08620 Sant Vicenç dels Horts**  
**www.propamsa.es**
- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit: **Système 4**
- Organisme notifié:  
**Le fabricant a réalisé le contrôle de production en usine (CPU) et les essais de type initiaux en vertu du système 4**
- Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe A1	EN 13813:2002
Perméabilité à l'eau	PND	
Perméabilité à la vapeur d'eau	PND	
Emission de substances corrosives	CT (Ciment)	
Résistance à la compression	C20 ( $\geq 20 \text{ N/mm}^2$ )	
Résistance à flexion	F5 ( $\geq 5 \text{ N/mm}^2$ )	
Résistance à l'usure	PND	
Isolation au bruit	PND	
Absorption du bruit	PND	
Résistance thermique	PND	
Résistance chimique	PND	
Substances dangereuses	Voir FDS	

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7.  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



**Oscar Grau Fuentes**  
**Directeur Technique**



Sant Vicenç dels Horts, 2/6/2014

Toutes les informations sur les conditions d'utilisation, emploi et stockage devraient être consultées dans la fiche technique du produit.